



Espace Léon Vergnole
4, rue Daumier
30 900 – NIMES
04 66 87 39 12

VILLE DE NIMES

Demande d'utilisation de salles municipales

(A faire parvenir à la Direction de la Vie Associative trois semaines avant la date d'utilisation. Tél 04 66 76 72 15
Fax 04 66 76 72 23)

Association ou organisme :

Nom du (de la) Responsable :

Tel :Fax :

Adresse :

Objet précis de la réunion :

Nombre de personnes attendues :

Local souhaité :

Date souhaitée :de.....heures..... àheures.....

Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de mise à disposition et s'engage à

S'y conformer ainsi qu'à remettre :

- Deux chèques de caution d'un montant de : **153,00 € (cent cinquante trois euros) chacun**
 - Un chèque, dans le cas d'une mise à disposition à titre onéreux, d'un montant de :
- (Chèques libellés à l'ordre de M .le Receveur Municipal).

(Pour toute nouvelle association : copie des statuts, composition du bureau, récépissé d'inscription à la Préfecture + attestation d'assurance).

Date, signature du demandeur et cachet de l'organisme

Partie réservée à l'Administration Municipale

Demande déposée le :

Mise à disposition sollicitée à titre : gratuit onéreux

Avis du Directeur du CSCS ou CS ou structure de proximité :
(La Ville prenant à sa charge les dépenses d'énergie, de maintenance et d'entretien.)

Avis DIVAQ :

Avis du Cabinet du Maire :

Exonération acceptée

Exonération refusée

Signature de l'Adjoint délégué